



Nouvelles de Montgolfière N° 36

Août 2019

91, rue Olivier de Serres
75015 PARIS
Tél. 06 80 12 88 77
montgolfiere.refugie@free.fr

Le délit de Solidarité

Toutes les sagesse humaines, qu'elles soient religieuses, chrétiennes, juives ou musulmanes, ou qu'elles soient civiles à travers « les droits de l'homme », proclament les bienfaits de l'accueil de l'étranger !

De plus en plus de démonstrations de solidarité avec les personnes exilées

Alors que les personnes hostiles aux étrangers ne manquent pas de porte-voix, on entend moins celles et ceux qui, en lien avec un engagement militant ou bien juste par réflexe humain, accomplissent tous les jours mille gestes et actions exprimant l'hospitalité, la solidarité, le soutien envers des personnes étrangères de toutes nationalités.

Du fait de politiques migratoires dissuasives qui rendent très compliqué l'accès à un titre de séjour stable, à une reconnaissance au titre de l'asile, à une prise en charge véritable, de nombreuses personnes étrangères se retrouvent dans une incertitude juridique et une réelle précarité sociale. Du fait de l'insuffisance de structures d'hébergement d'urgence, de centres d'accueil et de foyers, on peut croiser partout en France des personnes exilées vivant à la rue, s'abritant comme elles peuvent.

Cependant, même les activistes les plus aguerris en viennent un jour ou l'autre à s'interroger sur le caractère légal de leur action, sur les droits des personnes qu'elles et ils aident et sur les risques qu'elles et ils prennent. Distribuer des tentes à des personnes qui vivent à la rue, est-ce autorisé ? Ai-je le droit d'héberger chez moi ce jeune homme transi de froid ? Est-ce que je vais passer la nuit en garde à vue si je proteste contre une expulsion brutale ?

Le « délit de solidarité » : La loi détournée pour décourager

Bien sûr – et c'est heureux ! – il n'existe aucune mention, dans aucun code, de la solidarité comme un délit ! Cependant, le Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA) comporte bel et bien un article, le L. 622-1, qui prévoit de sanctionner l'aide apportée à des personnes étrangères en situation irrégulière. Le but originel de cet article était de poursuivre et punir les personnes abusant d'étrangers rendus d'autant plus

vulnérables du fait de leur situation administrative : propriétaires exigeant des loyers à des prix prohibitifs pour des taudis, employeurs pratiquant une exploitation éhontée, réseaux de passeurs, trafiquants divers...

Or si ce texte permet de sanctionner celles et ceux qui abusent de la situation précaire des personnes dépourvues de droit au séjour, il est aussi utilisé pour intimider les personnes qui leur viennent en soutien. C'est de là qu'est née, dans le milieu associatif, l'expression « délit de solidarité » : pour dénoncer ces intimidations. À la suite de mobilisations associatives, le Conseil constitutionnel, saisi par les avocats de deux personnes poursuivies pour ce « délit de solidarité », a été amené, en juillet 2018, à consacrer la fraternité comme un principe à valeur constitutionnelle de la République, issu de sa devise « Liberté, Égalité et Fraternité ».

De ce principe de fraternité, il découle que chacun a « la liberté d'aider autrui, dans un but humanitaire, sans considération de la régularité de son séjour sur le territoire national ».

Le 6 juillet 2019 a marqué le premier anniversaire de la décision du Conseil constitutionnel consacrant la fraternité comme principe à valeur constitutionnelle et pourtant les poursuites et intimidations à l'encontre des solidaires ont gagné en légitimité dans le discours politique, en dépit de la reconnaissance du principe de fraternité.

« Délit de solidarité » : le guide !!!

C'est dans ce contexte que le collectif « Délinquants solidaires » rend public un nouvel outil intitulé « **Délit de solidarité : le guide** ». Il s'adresse à toutes celles et ceux qui se mobilisent en solidarité avec les personnes exilées, migrantes, sans papiers en France. En partant des questions que peuvent se poser les personnes solidaires quand il s'agit d'hébergement, d'opposition à des expulsions, de transport, etc. cet outil propose des éléments pour comprendre le cadre légal et les enjeux soulevés ainsi que des conseils pratiques afin d'agir sans être intimidé.

Bref, un vrai guide pour se mobiliser en solidarité ! Les auteurs de ce guide souhaitent le voir diffusé sans modération.

Pour [télécharger le guide, c'est ici](#).

Nouvelles de quelques « protégés » de Montgolfière

L'Association Montgolfière, fondée et dirigée par Tatiana Morozov, puis dirigée par Michel Sollogoub, poursuit avec une nouvelle équipe son travail de soutien aux personnes demandant l'asile en France ou aux personnes en situation de détresse du fait de l'absence de droit de séjour.

Voici des nouvelles de quelques-uns de nos protégés.

- Diana S.

Diana et sa famille ont été enfin régularisés par une carte de séjour. Rapidement Diana a trouvé un travail chez Eurodisney et a alors elle-même demandé à ce que la Nacelle qui était allouée à sa famille soit transférée vers d'autres qui sont plus nécessiteux. Nous lui souhaitons, à elle, son mari et ses deux garçons, bon courage pour la suite.

- Victoria L.

Depuis 12 ans déjà, Victoria se bat pour obtenir une reconnaissance de son existence par une identité officielle. D'origine russe, elle a fui plusieurs situations impossibles pour se retrouver en France en 2008 sans aucun papier d'identité. Sa demande d'asile ayant été rejeté elle a demandé à être reconnue comme apatride ; après le rejet de sa demande la procédure d'appel est toujours en cours. Victoria malgré son âge est très courageuse et n'abandonne pas. Elle suit depuis presque un an des cours de français quotidiens ce qui lui permet de garder un lien social. A ce jour elle est hébergée dans une chambre en résidence grâce à l'association Maavar à Paris. La procédure en cours est suivie par l'association Habitat-cité qui reçoit des demandeurs d'asile russophones. Montgolfière la soutient par une Nacelle et par ce lien « quasi familial » créé par nos rencontres mensuelles qui permettent à Victoria de parler le russe et quelques fois de verser de rares larmes vite séchées.

- Tamila R.

Tamila est d'origine ukrainienne. Elle est en France depuis plus de 10 ans et espère de ce fait, voir sa situation régularisée. Nous ne connaissons à Tamila aucune famille ce qui bien sûr accentue son isolement et sa détresse. Son âge devrait lui permettre de percevoir une pension mais pour cela il faut faire aboutir sa régularisation. Montgolfière soutient Tamila par une Nacelle.

- Famille F. Aleksandre.

La Famille F est composée des parents géorgiens et de trois filles, dont la dernière est née en France. Leur hébergement à cinq dans une chambre en résidence à Pantin est précaire et sale. Le moral des parents n'est pas toujours au beau fixe même si en ce moment cela va

mieux depuis la promesse d'un déménagement dans une résidence plus « confortable ». Les procédures d'asile n'ont pas abouti. Aujourd'hui la Famille F. pourrait être régularisée selon les critères de la directive Valls (5 ans en France, enfants scolarisés 3 ans). Mais des incidents de parcours minent leurs espoirs (dossier perdu à la préfecture ! 6 mois pour obtenir un acte de naissance en France de la 3^{ème} fille. Malgré cela le père travaille comme bénévole dans diverses associations caritatives et fait quelques « petits-boulots ». Montgolfière soutien la famille par une Nacelle et a envoyés les 2 ainées pour la 2^{ème} fois au camp d'été de l'ACER. Nous avons bon espoir que la situation de la famille soit régularisée « prochainement ».

○ Natalia S.

Natalia est une jeune femme d'origine russe qui est depuis plus de 10 ans en France. Elle a traversé une adolescence et une vie de jeune adulte très difficile et compliquée. Natalia n'est pas arrivée à Montgolfière par la voie de la demande d'asile mais par la connaissance d'une personne bénévole de l'association qui a jugé que nous pouvions l'aider par une aide financière juridique. Petit à petit nous avons compris que nous devons aider Natalia de façon plus complète et nous lui avons accordé une Nacelle et donc des rendez-vous réguliers. Aujourd'hui la situation de Natalia s'est largement améliorée, tant au niveau de sa santé morale que de sa situation administrative. Elle a pu recontacter une sœur perdue de vue en Russie depuis 15 ans. Elle a pu récupérer un passeport valide et pense maintenant à demander une régularisation à la préfecture. Nous sommes heureux de voir les transformations radicales et positives dans la vie de Natalia.

○ Gulnazi N.

Gulnazi est une femme d'origine Géorgienne en France depuis 9 ans. Ses deux fils majeurs sont également en France et tous les deux régularisés depuis plusieurs années. Malgré cela Gulnazi a vu sa demande de régularisation refusée maintes fois. Nous lui octroyons un « dépannage modeste mais régulier ». Notre aide a été aussi beaucoup dans l'accompagnement face à l'administration, pour obtenir l'aide médicale d'état ou pour affronter l'accueil en préfecture. Les efforts de Gulnazi ont fini par aboutir avec la régularisation par une carte de séjour d'un an accordée en octobre 2018. Maintenant il lui faut trouver un travail ce qui n'est pas facile. Nous continuons notre aide tant que Gulnazi n'est pas sortie d'affaire.

○ Antonina G.

Antonina s'est présentée à l'accueil de Montgolfière en février 2018, alors qu'elle était enceinte de sa 3^{ème} fille, et en situation irrégulière en France depuis 5 ans. Antonina, son mari et ses trois filles habitent à cinq dans deux « chambres d'hôtel » en banlieue parisienne. La famille est restée en France malgré l'obligation de quitter le territoire français (OQTF) qui leur a été assignée. Après l'échéance du délai d'un an qui suspend l'OQTF, nous avons aidé la famille à constituer un dossier de régularisation et à le déposer en préfecture. Ce dernier point n'est pas le plus simple car les rendez-vous sont quasiment

impossibles à obtenir par la voie normale sur Internet. C'est par l'aide d'une association qui fait partie du réseau Éducation sans frontière que le rendez-vous a été obtenu. Après deux échecs extrêmement éprouvants, les deux parents ont obtenu une carte de séjour d'un an avec possibilité de travailler. Nous pensons continuer la Nacelle jusqu'à la fin de l'année.

○ Natalia P.

Natalia est d'origine russe et habite en région parisienne avec son mari et sa fille depuis presque 10 ans. Suite au refus de leur demande d'asile il ont demandé la régularisation du fait qu'ils sont là depuis plus de 5 ans et que leur fille est scolarisée. Natalia a vu sa demande rejetée alors que celle de son mari a été acceptée. Les voies de l'Administration sont impénétrables ! Nous avons repris avec Natalia son dossier à zéro et avons franchi avec elle les différents obstacles - par exemple libellé de la ville de naissance orthographié différemment dans différents documents. Comble de malchance, leur fille a été renversée brutalement par une voiture ce qui l'a conduite à rester presque un an en centre de rééducation après plusieurs opérations. Nous avons pu aider les parents dans la communication (russe/français) avec l'administration (police, centre de rééducation, médecins). Natalia a reçu tout récemment une carte de séjour d'un an.

○ Boubacar C.

Boubacar est d'origine Guinéenne de Conakry. D'origine peule il a été confronté en 2015 aux manifestations contre le pouvoir et les discriminations envers les peules qui ont fini par des emprisonnements et des violences envers les personnes. Arrivé en France il a demandé l'asile qui lui a d'abord été refusé puis accepté après un recours. Il a donc obtenu en 2018 le statut (tant envié) de réfugié ce qui lui donne des droits presque identiques à ceux d'un français. Le chemin reste difficile et long ; il faut apprendre la langue, apprendre un métier. Boubacar est « à fond » sur ce chemin. Nous continuons à l'aider jusqu'à ce qu'il réussisse à s'en sortir (car la situation au niveau du logement, des ressources, du travail reste pour un « réfugié » difficile). C'est l'engagement de Montgolfière !

○ Oumar B.

Oumar est d'origine Guinéenne de Conakry. La situation de Oumar est très proche de celle de Boubacar, pourtant le recours de Oumar n'a pas abouti. Oumar fait l'objet d'un OQTF. Nous l'aidons par une Nacelle. Cette année l'épouse de Oumar est venue en France pour le rejoindre en traversant la mer en risquant beaucoup. Aujourd'hui elle attend un enfant. L'aide que nous leur apportons est d'autant plus précieuse.

Pierre Rehbinder
Président de Montgolfière
06 80 12 88 77

Vous voulez aider Montgolfière ? Voilà comment faire !

Devenez « Adhérent »

Montgolfière perçoit des versements réguliers ou ponctuels de ses donateurs. L'intégralité de ces versements est distribuée à ses « protégés » selon leur situation. Les besoins propres à l'association, hébergement, assurances, et frais de fonctionnement divers sont couverts par les cotisations annuelles de ses membres, fixées à 30 euros.

Devenez « Donateur »

Montgolfière reverse à ses « protégés » les divers dons qu'elle perçoit. Dès qu'il apparaît nécessaire de soutenir une personne ou une famille financièrement pour lui éviter qu'une situation de détresse insoutenable ne s'installe, nous tâchons de regrouper quelques personnes prêtes à s'engager à cotiser mensuellement, pendant le temps qui sera nécessaire pour sortir de cette situation, pour former une « Nacelle » versée à la personne « protégée ». Les versements mensuels sont souvent de 20 ou 30 euros, mais tout est possible. Les donateurs sont ainsi liés anonymement à la personne protégée qui informe régulièrement de sa situation par une lettre de nouvelles destinées aux donateurs de sa nacelle. La communication entre les donateurs et les protégées est réalisée par l'intermédiaire des bénévoles de Montgolfière.

Devenir donateur c'est d'abord manifester son souhait auprès de Montgolfière, par quelque moyen que ce soit. Montgolfière pourra alors soit compléter une nacelle déficitaire, soit regrouper des donateurs pour une nouvelle nacelle.

Devenez « Bénévole »

Que veut dire être bénévole à Montgolfière ? En réalité tous les membres actifs de Montgolfière sont des bénévoles. Il y a de nombreuses façons d'œuvrer.

Le bureau : Il est composé d'un président, d'un secrétaire et d'un trésorier et permet le fonctionnement de Montgolfière en tant qu'association loi 1901 qui suppose le respect de quelques règles de fonctionnement, essentiellement autour des réunions et de la communication interne. Le bureau représente l'association face à l'administration française. Le bureau est aujourd'hui constitué mais il est sûr qu'un jour ou l'autre, tel ou tel membre devra être remplacé.

Le conseil : Il est constitué de quelques membres élus en assemblée générale et qui œuvrent pour assurer le bon fonctionnement de l'association. Il se réunit régulièrement pour prendre toutes les initiatives nécessaires. Les sujets sont très variés et parmi les sujets d'actualité nous avons : la rénovation du site Internet, la publication régulière des Nouvelles de Montgolfière, la publication régulière des Nouvelles individuelles par Nacelles, le lancement d'une campagne de recrutement de donateurs, la création d'un nouveaux moyens de collecte de dons type « Hello Asso », l'animation de quelques

événement festifs tels la fête de Noël ou un concert de bienfaisance, la création de liens avec des structures associatives ou privées pour augmenter notre capacité d'aide pour les aspects recherche de travail, besoins médicaux, besoins de liens sociaux, etc. Être membre du conseil ne suppose pas un engagement en temps important, mais plus un engagement à être « actif » et « moteur » en fonction de ses compétences. Prévoir une réunion trimestrielle plus des ateliers de travail en fonction des besoins. Tout le monde est bienvenu.

L'accueil : Il est aujourd'hui réduit au minimum en raison des forces vives en présence, mais il a vocation à être renforcé. L'accueil est réalisé pour deux groupes, les « francophones » venant d'Afrique et les « russophones » venant des « Pays de l'Est ». Chaque groupe est accueilli une fois par mois au 91 rue Olivier de Serres à la maison de l'ACER, ou un bureau est disponible avec une petite salle d'attente. L'accueil est fait sur rendez-vous, pour une durée moyenne d'une demi-heure. Lors des entretiens, des besoins spécifiques peuvent apparaître qui seront soit traités immédiatement soit selon un processus adéquat, rendez-vous en préfecture par exemple. Cet accueil est aujourd'hui destiné à nos protégés qui ont pour la plupart déjà été déboutés et que l'on aide financièrement mais aussi pour toutes leurs démarches administratives et sociales et le cas échéant leurs démarches de régularisation auprès des préfectures avec la constitution d'un dossier.

Être bénévole à l'accueil, tel qu'il est pratiqué aujourd'hui, demande un engagement de temps d'un ou deux jours par mois plus quelques demi-journées pour des démarches ponctuelles d'accompagnement. Être à l'accueil demande une capacité d'écoute bienveillante, en russe ou en français, et du discernement sur les besoins à traiter. Il est important au fil du temps de se former sur les procédures auxquelles sont confrontés nos demandeurs et sur les moyens médicaux et sociaux disponibles sur lesquels nous pouvons nous appuyer.

La vocation de Montgolfière est d'accueillir de nouveaux arrivants qui vont se confronter à la procédure de demande d'asile et qui généralement sont très démunis, logés ou pas, parlant français ou pas, et dans un état de stress important. L'accueil de ces personnes demande plus d'engagement dans la mesure où il faut bien connaître les démarches et pouvoir réagir dans les temps impartis par les procédures. A ce jour nous n'accueillons pas à ce niveau et orientons les personnes qui se présentent vers d'autres associations, en conservant quelques fois un soutien matériel. Mais, il est clairement dans notre ambition de retrouver le niveau de compétence et de disponibilité qui permettront à Montgolfière d'assurer à nouveau ce service.

Et bien sûr, vous pouvez participer financièrement !

- **Pour vos cotisations, dons et versements réguliers** voici les coordonnées bancaires de l'association Montgolfière :

IBAN : FR13 2004.1010.1241.4982.1R03 318
BIC : PSSTFRPPSCE

- **Ou envoyez votre chèque** à l'ordre de :

ASSOCIATION MONTGOLFIÈRE
91 rue Olivier de Serres
75015 Paris

Annexe : Lettre de Victoria L. (en vers s'il vous plait)

Дорогие незнакомые друзья!

Быстро пролетел год восемнадцатый,
Он пришёл ниоткуда и ушёл в никуда,
Этот год станет двадцать первого,
Ведущего отъём с рождением Христа.
В связи с возникшей ситуацией в стране
Он ушёл, оставив след глубокий,
Посев в сердцах и душах огонь многих людей,
Тревогу и неуверенность в завтрашнем дне.

Вспомнило гасло Маркса я,
Сказанные когда-то им слова:
"Жизнь наша — постоянная борьба",
Борьба за жизнь, за выживание,
За место под солнцем, за место достойное в ней;
Борьба с бабками, борьба с нищетой,
В конце концов борьба с самим собой.

Слова Богу, что во всё на Земле
В не лёгкой жизни моей поможете мне
От всего сердца бескорыстного,
Проявляя заботу и во мне угасшие искреннее.
Всесущную помощь, оказываемую вам
Невозможно сравнить ни с какими деньгами.
Не существует эквивалента такого — либо ей
В современном мире алчных людей.
Вы дарите мне свет вашей души и тепло.
Я же взамен пока подарить не могу ничего.

В Новом уже наступившем году
Счастья вам всем пожелать я хочу,
Доброго здоровья, радости, хорошего настроения,
Успехов во всех делах и начинаниях
И исполнения ваших заветных желаний.

19.01.2019г.

(Лев).

Lettre de Victoria L. - Traduction en français

Chers amis inconnus

La 18^e année est passée très vite. Elle est arrivée
sans que de nulle part et est partie dans l'inconnu.
Cette année du XXI^e siècle en comptant a fait de
la Nativité du Christ. En liaison avec la Nativité,
qui n'est née dans le pays, elle est faite en
laissant une trace profonde en soulevant dans
les cœurs et les esprits de très nombreuses personnes
une alarme et une défiance par rapport
au lendemain.

Je me souviens souvent de Jax et de parole
qui l'a dit un jour : " Notre vie est une lutte
continue " , lutte pour la vie, pour la
survie, pour une place au soleil, pour une
place digne dans cette vie, une lutte avec
les maladies, une lutte avec la pauvreté,
la misère, lutte enfin de compte avec
soi-même.

Alors à Dieu, vous espérez sur la terre, et
dans un monde pas facile, vous m'aidez de
tout cœur sans espoir de retour en maintenant
une route et une route véritable, d'aide
sans prix que vous m'accordez. Il est
impossible de la comparer avec un report quel
argent. Elle n'a pas d'équivalent dans
le monde contemporain de personnes aïeules.
Vous me faites cadeau de la lumière de
votre monde, de votre esprit et de votre chaleur

Voilà, je ne peux rien vous donner en
échange dans la nouvelle année qui a
déjà commencé, je vous souhaite
du bonheur pour tous, une bonne santé,
de la joie, de la bonne humeur, des succès
dans tous vos entreprises et l'accomplissement
de vos vœux (de toujours) éternels.

Viktoria